



Proconseil Office de conseil viticole
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04
 Email : viticulture@prometerre.ch
 Site web : www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
 et des affaires vétérinaires (DGAV)
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges
 Tél. 079 941 09 18
 Email : philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 11 du 17 juin 2022

Phénologie : la floraison est maintenant passée, les baies grossissent sous contrainte hydrique.

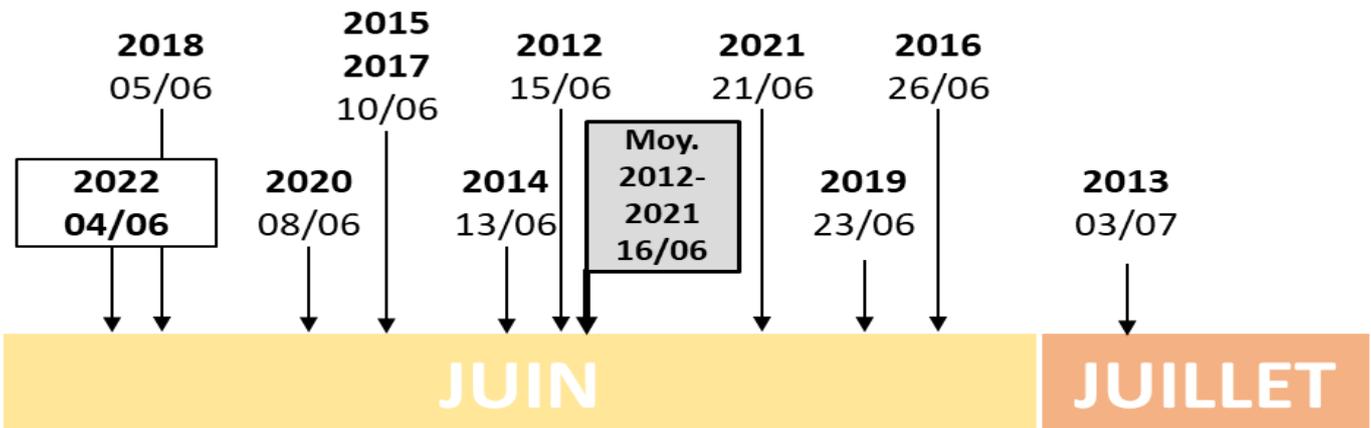
Contrainte hydrique : elle s'accroît dans l'ensemble du vignoble.

Mildiou : les symptômes restent discrets. Attention aux zones ayant subi plusieurs pluies orageuses suffisantes pour des contaminations.

Oïdium : la sensibilité aux nouvelles contaminations diminue progressivement. Attention à l'apparition de symptômes issus de contaminations précédentes. Protégez avant la fermeture de la grappe.

Jaunisses (flavescence dorée et bois noir) : gestion des vecteurs.

La date de floraison retenue pour le Chasselas sur le canton cette année est le 4 juin, soit la plus précoce des 10 dernières années et 17 jours plus tôt que l'année passée malgré un débourrement 4 jours plus tard.



Phénologie et météo

La nouaison est passée sur une bonne partie du vignoble et les grains amorcent leur phase de croissance.

J	K	L
Nouaison	Petit pois	Fermeture de la grappe
Les baies commencent à se développer. Les pièces florales chutent	Les baies ont la taille d'un petit pois et les grappes prennent progressivement une orientation verticale.	Les baies atteignent une taille suffisante pour se toucher.

Source : Agriscopie

Les régimes de pluie de type orageux de ces derniers jours sont toujours très difficiles à anticiper et les cumuls peuvent varier de façon très importante entre deux zones voisines.

Précipitations et températures moyennes du 7 au 16 juin 2022. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
La Côte (7)	12.3 à 21.5	19.7
Lavaux (5)	13.7 à 20.1	20.2
Chablais (5)	9.6 à 23.4	20.3
Orbe-Bonvillars (4)	11.6 à 19.1	19.4
Vully (1)	9.1	19.9

Les températures vont encore monter jusqu'à ce week-end. Des orages pourraient avoir lieu dès dimanche soir et des précipitations sont pour le moment prévues à partir de mardi, accompagnées d'une baisse des températures.

Contrainte hydrique

L'inquiétude majeure de cette période est la contrainte hydrique qui est de plus en plus marquée, due à la fois au déficit de précipitations (cf dernier paragraphe) et aux températures chaudes qui augmentent l'évapotranspiration (ETP) des vignes et couverts.

Certaines vignes sont déjà en arrêt de croissance depuis 2 – 3 semaines. Les cas les plus problématiques sont les jeunes vignes qui ont encore un système racinaire peu profond, les zones sensibles à faible réserve utile (peu profondes, drainantes), les vignes fortement enherbées depuis plusieurs années et les sols compacts.

En plus des apex qui montrent le ralentissement voire l'arrêt de croissance, de plus en plus de vignes jaunissent à cause d'un manque d'azote. Les tests réalisés par Agroscope au N-tester indiquent déjà des carences. D'une part, le manque d'eau dans le sol freine le métabolisme d'absorption de l'azote par les racines dans une période de forte demande et d'autre part, la concurrence pour cette ressource minérale est importante avec l'enherbement, dans les 30 premiers centimètres du sol. L'apport d'azote foliaire n'est pas utile à ce stade.

Les effets de la contrainte hydrique sont d'autant plus marqués qu'elle se présente tôt dans la saison et que les températures sont hautes. Comme pour les millésimes 2003 et 2011, ce manque d'eau intervient au moment du stade de multiplication cellulaire. Il risque d'y avoir des conséquences sur la taille des baies et leur nombre : on voit quelques inflorescences où certains pédicelles se nécrosent, comme un phénomène de coulure tardive.

Quelques leviers sont à disposition selon les situations :

- **Irriguer** : pour les vignes équipées en goutte à goutte (ou avec possibilité d'apport par aspersion), il s'agit d'apporter 30 à 40% de l'ETP quotidienne. Les quantités d'apport dépendent de votre installation mais en moyenne il s'agit d'ouvrir 2-3h par semaine. Dans un souci d'économie de la ressource, nous rappelons qu'il est inutile d'apporter trop d'eau d'un coup, car elle ne serait pas retenue dans le sol. Mieux vaut de petits apports plus fréquents.
- **Limiter la concurrence** de la couverture du sol : limitez toute concurrence au niveau du cavaillon (fauche, herbicide, travail mécanique). Un second niveau consiste à travailler de façon superficielle un rang sur deux (griffes, disques...) pour perturber un enherbement bien en place. Pour les cas plus problématiques, détruisez le couvert en place un interligne sur deux.
- **Rogner** : dans les cas où la croissance est déjà stoppée, le rognage n'est pas indispensable. Pour les cépages ou parcelles où le rendement visé est autour de 600 g/m², vous pouvez diminuer la hauteur de haie foliaire (et donc l'évapotranspiration) à 1 m par exemple.
- **Réguler la charge** de façon stricte et anticipée sur les jeunes vignes notamment.

Pour les parcelles défeuillées, nous vous conseillons de travailler uniquement le côté « soleil levant » pour garder de l'ombre sur les raisins l'après-midi et limiter les phénomènes d'échaudage.

Mildiou

Observations :

- Les symptômes restent rares.
- La vigne est encore dans une période de sensibilité mais celle-ci décroît progressivement. Attention aux baies en formation, la multiplication cellulaire est importante, il convient de bien protéger ces nouveaux organes.
- Les quelques pluies sont assez espacées pour ne pas provoquer des contaminations en chaîne.
- Les pluies des 5, 7 et 9 juin ont déclenché des infections dans la plupart des stations. Les incubations sont toutes terminées depuis le 14 juin. Surveillez la sortie de taches.
- Etoy et Marcelin ont reçu des pluies suffisantes le 16 juin pour déclencher une nouvelle contamination qui devrait arriver en fin d'incubation les 21 ou 22 juin. Anticipez le renouvellement en fonction des prochaines pluies. Surveillez les prévisions météo.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Raisonnez le renouvellement en fonction de la croissance des organes et en anticipant les prochaines pluies.

Etant donné le stade phénologique et la pression actuelle de la maladie, les conditions sont réunies pour poursuivre la saison avec des produits de contact uniquement.

Stratégie mildiou en bio :

Une dose de cuivre métal comprise entre 200 et 250 g/ha est recommandée.

Oïdium

Observations :

- La sensibilité de la vigne décroît mais reste importante.

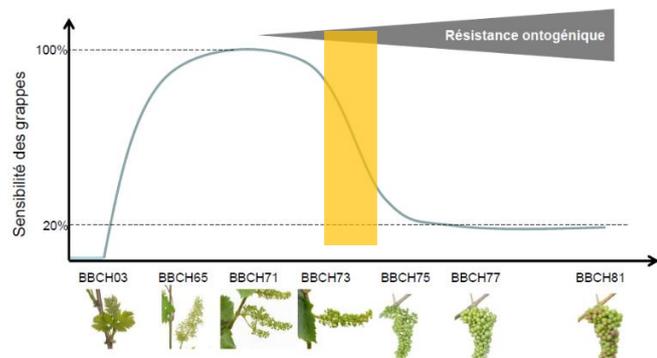
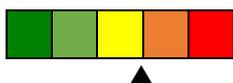


Figure 1: Evolution de la sensibilité des inflorescences/grappes aux nouvelles infections d'oïdium. En jaune, la plage de stades phénologiques actuels sur le canton. Source: modèle VitiMeteo-oïdium.

- La forte luminosité est défavorable à l'oïdium.
- Il est important de bien protéger l'intérieur de la grappe qui ne sera bientôt plus accessible avec l'approche du stade fermeture de la grappe.
- Les symptômes sont en augmentation dans le vignoble et notamment sur les témoins non-traités.
- Si des symptômes sont présents sur les feuilles, l'objectif est d'empêcher la transmission du champignon sur les grappes.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Maintenez une protection sans faille : respect des intervalles de traitement, face par face si possible, retour après une pluie lessivante pour les produits de contact, prise en compte de la croissance des baies.

Nous vous recommandons de ne pas utiliser de produits qui sont susceptibles de provoquer des brûlures dans ces conditions de fortes chaleur (Soufres liquides, huiles ou Armicarb).

Stratégie oïdium en bio :

Appliquez des doses de 4 à 5 kg de soufre.

Jaunisses (flavescence et bois noir)

Dans les périmètres de lutte obligatoire (PLO) de Yverne ; Cully ; Villeneuve et Aigle, le deuxième traitement insecticide est à réaliser 10 à 12 jours après le premier donc ces jours-ci.

Dans des zones fortement impactées par le bois noir et si vous avez des ronds d'ortie à proximité, il serait préférable de ne pas faucher ces plantes. En effet, elles hébergent actuellement les adultes de *Hyalesthes obsoletus*, l'insecte vecteur du bois noir qui, en l'absence de sa plante hôte de prédilection, risquerait de reporter sa prise de nourriture sur la vigne alentour et donc provoquer des contaminations.

Vers de la grappe

Les vols de la seconde génération n'ont pas encore démarré. Il est donc encore bien trop tôt pour un traitement insecticide sur leurs larves, si nécessaire. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Pour évaluer si un traitement est à envisager, référez-vous au protocole de contrôle du bulletin précédent (N°10 du 7 juin).

Surfaces Viticole à Biodiversité Naturelle

Les SVBN sont un type de Surfaces de Promotion de la Biodiversité (anciennement « Surfaces de Compensation Ecologique »).

Pour savoir quel est le cahier des charges à respecter et quelles sont les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour tendre vers la qualité 2 sur ces surfaces, une fiche thématique est à votre disposition sur vitiplus.ch (rubrique « fiches techniques viticoles »).



Figure 2: Quelques plantes à retrouver dans vos vignes : mouron des champs (2 points), bleuet (1 point), fumeterre officielle (2 points)

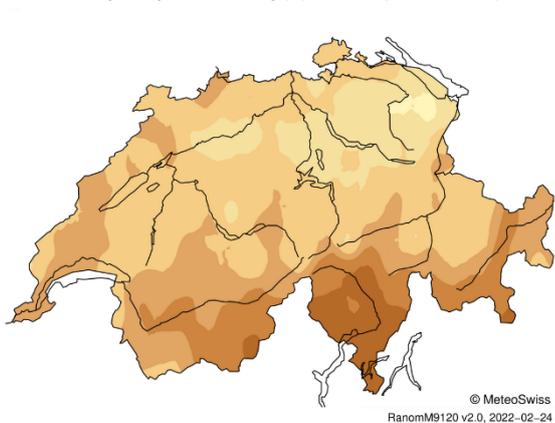
Une formation sur les plantes bioindicateurs du vignoble aura lieu sur 2 jours, les 24 et 25 août, de 9h à 16h ([+ d'infos](#) ou site de Prométerre / Agenda).

Ecart des sommes de précipitations depuis le début de l'année

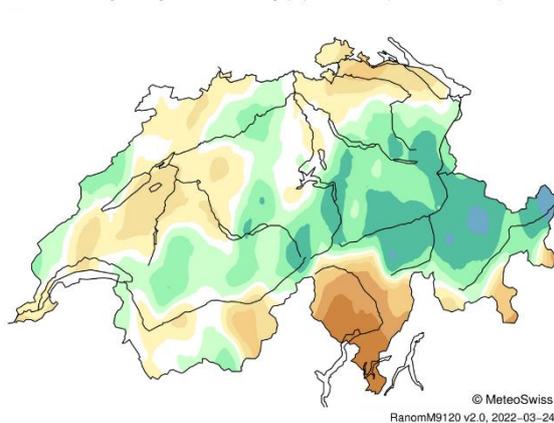
Les cartes suivantes montrent les écarts de sommes de précipitations par rapport à la période de référence 1991-2020 (la norme représente le 100%). Source : meteosuisse.

On note que sur les mois de janvier, mars et avril, on est autour de 75% de déficit.

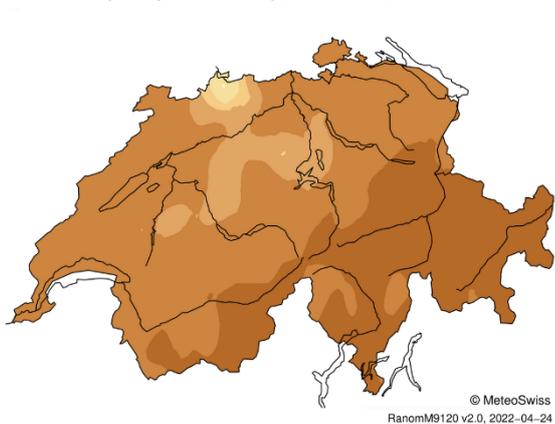
Monthly Precipitation Anomaly (%) Jan 2022 (Ref. 1991-2020)



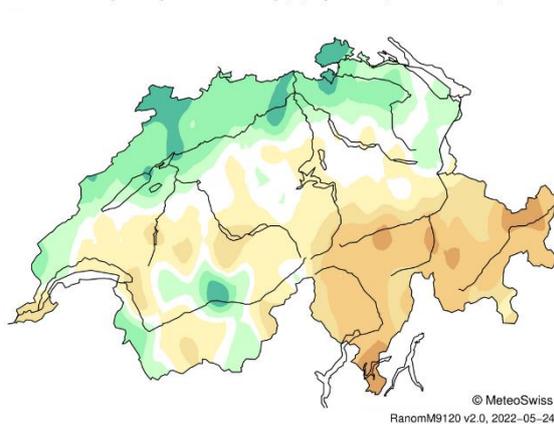
Monthly Precipitation Anomaly (%) Feb 2022 (Ref. 1991-2020)



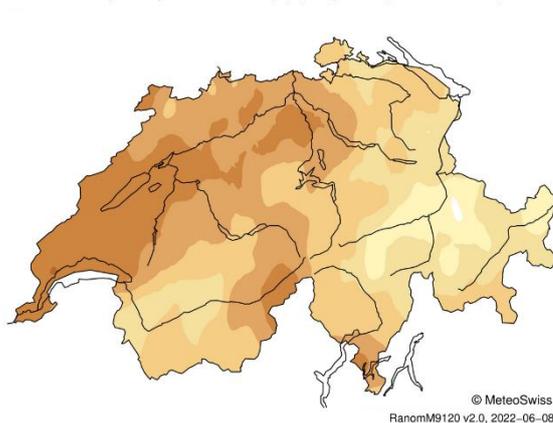
Monthly Precipitation Anomaly (%) Mar 2022 (Ref. 1991-2020)



Monthly Precipitation Anomaly (%) Apr 2022 (Ref. 1991-2020)



Monthly Precipitation Anomaly (%) May 2022 (Ref. 1991-2020)



Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch
Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.